

Communiqué des organisations syndicales du Maine-et-Loire

CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA

Le mouvement social est légitime et conforté

Après plusieurs semaines de mobilisation et malgré les moyens déployés par le gouvernement pour tenter d'accréditer l'idée que « la page retraite » est tournée, 8 700 salariés ont manifesté le samedi 6 novembre à Angers, Cholet, Saumur et Segré contre cette réforme des retraites injuste et inefficace.

Malgré la promulgation de la loi sur les retraites, l'heure n'est pas à la résignation. Les organisations syndicales continueront d'agir pour la réduction des inégalités, une véritable reconnaissance de la pénibilité et d'autres alternatives pour le financement du système de retraites par répartition. **Elles réaffirment leur attachement au maintien de l'âge légal de départ en retraite à 60 ans et de l'âge du taux plein à 65 ans.**

Elles constatent que la situation économique et sociale reste très dégradée et toujours préoccupante pour les salariés, les retraités, les chômeurs et les jeunes qui subissent toujours durement les conséquences d'une crise qui dure.

Les organisations syndicales considèrent que la mobilisation d'un niveau exceptionnel depuis plusieurs mois a mis en lumière **l'insatisfaction criante des salariés et leurs revendications en matière d'emploi, de salaires, de conditions de travail, d'inégalité entre les femmes et les hommes, de fiscalité et de partage des richesses.**

Nos organisations départementales décident de poursuivre la mobilisation dans l'unité en faisant **du 23 novembre une nouvelle journée d'actions et de grèves.** Elles appellent les salariés à participer aux manifestations interprofessionnelles locales et départementales :

Angers : 14h 30 - rassemblement devant le siège du MEDEF Anjou au 227 rue Dr Guichard et manifestation vers la permanence UMP, rue Rabelais.

Cholet : 14h30 - rassemblement Place Travot et manifestation de la sous-préfecture vers la permanence du Député / Maire.

Saumur : 10h - Avenue de Gaulle

Segré : 16H45 Rassemblement place de la République (audience sollicitée près de Monsieur le Sous-préfet à compter de 16H30).

Le 17 novembre 2010